



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 095-219500543-20250411-11_2025-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°11

DATE DE LA CONVOCATION 08/04/2025	L'an deux mille vingt cinq Le onze avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes.
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 08/04/2025	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 8 Présents : 6 Absent représenté : 1 Absent : 1 Votants : 7	<u>Etaient présents</u> : Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Isabelle ROBERT - Olivier MAUGER - Olivier FLIGNY <u>Absent représenté</u> : Laurent RONDEAU (pouvoir à Mme DUFOUR) <u>Absent</u> : José MATIAS CARVALHO DE MOURA <u>Secrétaire de séance</u> : Elizabeth DUFOUR Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBERATION N°11 OBJET : Contrat avec la société LIZO BUREAUTIQUE : photocopieur	Vu le code général des collectivités territoriales, Considérant la nécessité de disposer d’un photocopieur en mairie pour les besoins de service quotidien, Le contrat avec la société LIZO BUREAUTIQUE concernant le photocopieur prend fin le 20/04/2025. Ce contrat avait été passé par l’ancien maire pour une durée de 5 ans en 2020. Nous n’avons pas eu de problèmes pendant ces 5 années. Le maire a rencontré le directeur commercial le 24/03/2025 afin de négocier les termes d’un potentiel renouvellement de contrat. Il est proposé ce qui suit : <ul style="list-style-type: none">- Renouvellement sur une durée de 63 mois (plus la durée du contrat est longue moins cela est cher)

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h **Permanence élu** : samedi de 10h à 11h30



- Mise en place d'un nouveau photocopieur intégrant de nouvelles technologies (stockage, sécurité, fonctionnalités) pour un prix identique à 2020 soit **80 euros** de loyer mensuel. *La hausse tarifaire pour un nouveau client à ce jour est d'environ 20% par rapport à 2020.*
- Forfait trimestriel 6000 copies noir et blanc à **36.48 euros** soit 0.00608cts/copie
- Forfait trimestriel 1200 copies couleur à **58.80 euros** soit 0.049 cts/copie au lieu de 0.058 cts (remise commerciale)
- Prix de la feuille numérisée **0.002 cts** soit pour exemple pour 1000 numérisation 2 euros
- Consommable (toner) inclus dans le tarif
- Déplacement et main œuvre pour le remplacement du matériel en défaut sans surcoût
- Assistance informatique en lien avec le photocopieur à distance sans frais.

Le coût total théorique sur 63 mois s'élève donc à **7 326,72 euros** HT (sans prendre en compte la numérisation car nous ne savons pas combien de feuilles ont été scannées les années précédentes)

Le conseil **municipal** après en avoir délibéré procède au **vote à main levée** à la demande de la majorité des conseillers :

Autorise à l'unanimité le maire à signer le renouvellement de contrat suivant les termes présentés avec la société LIZO BUREAUTIQUE pour une période de 63 mois

CACHET MAIRIE



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 15/04/2025

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT

Le secrétaire de séance,

Elizabeth DUFOUR